

## **Les PTOM et l'Union européenne planchent sur l'aquaculture et... sur leur avenir**

*Les idées lancées au forum PTOM-Union européenne de décembre 2007 ont germé cet été. On peut retenir en particulier la tenue de la consultation publique sur l'avenir de l'outre-mer associé à l'Union européenne (jusqu'au 17 octobre) et la formation aquaculture qui se tient la deuxième quinzaine de septembre dans l'archipel.*

### ***Livre vert sur l'avenir des PTOM***

La Commission européenne a lancé une large consultation en publiant début juillet son livre vert « L'avenir des relations entre l'Union européenne et les pays et territoires d'outre-mer » (PTOM), désormais traduit en français. Les Institutions, les Organisations de la société civile, Les Etats Membres, la sphère publique en général, en Europe et dans les pays et territoires d'outre-mer sont invités à contribuer à la réflexion jusqu'au 17 octobre. Un demi-siècle après la création du statut, et alors que de nombreux territoires de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont choisi l'indépendance depuis, il s'agit de moderniser cette relation à l'horizon 2013. Le livre vert est disponible à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/yourvoice/consultations/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/yourvoice/consultations/index_fr.htm)

### ***Les coulisses de l'organisation de la formation aquaculture***

Par ailleurs, lors du forum 2007, un groupe de représentants des PTOM qui s'intéressent au développement de l'aquaculture ont convaincu le Président du Conseil territorial, Stéphane ARTANO –alors Président de l'association des PTOM- de relancer le projet de formation. Ce projet avait été un temps écarté en raison des difficultés d'application des procédures européennes encadrant les appels d'offres. Le chargé des Affaires européennes de la SODEPAR a alors pu identifier, avec les services de la Commission européenne, une procédure alternative permettant théoriquement sa tenue à Saint-Pierre et Miquelon.

Cette assurance donnée, le Conseil territorial et le Comité exécutif de l'association des PTOM ont décidé l'organisation de la formation dans l'année ! Commence alors pour la SODEPAR et la Commission européenne (qui finance le projet), un travail d'élaboration de l'appel d'offre en prenant en compte les contraintes spécifiques du périple sublaurentien (de Saint-Pierre à Saint Alban, en passant par Miquelon et Saint-Jean de Terre-Neuve). Une entreprise de logistiques relèvera finalement le défi. Un second appel d'offre européen sera également lancé pour le recrutement de formateurs : deux français installés au Québec ont été sélectionnés pour leurs expériences diverses parmi le panel d'experts internationaux. En juin, toutes les conditions étaient réunies pour que la formation se tienne en septembre, avant le prochain forum des Pays et Territoires d'Outre-Mer.

Au cours de l'été, un travail important d'élaboration du programme pédagogique, de sélection des participants et d'organisation logistique a nécessité une collaboration active de la SODEPAR et des experts. Vingt-quatre participants représentant une douzaine de PTOM ont décidé de suivre le programme, principalement des porteurs de projets, des directeurs et des agents des associations et des administrations chargées de stimuler le développement aquacole. A quelques jours de la formation, chacun s'active pour en faire un succès.